

Expérience du deuil personnel et travail social



CC Piundco / Pixabay

Lorsque les travailleurs et travailleuses sociales reprennent leur activité professionnelle à la suite d'un deuil personnel, comment leur retour au travail est-il vécu ? Le deuil impacte-t-il l'intervention ou les relations avec les collègues ?

Par **Tania Simoes**, Atelier de recherche « Mort, fin de vie et travail social », HES-SO Master, Lausanne

Bien que la mort fasse partie du paysage du travail social, elle est absente « en termes de réflexion, de formation, ou de sensibilisation » (Herzog, 2005, p.6). Autrement dit, les travailleurs et travailleuses sociales n'ont pas d'outils spécifiques pour gérer l'expérience d'un deuil, qu'il soit personnel ou professionnel.

Dans une perspective sociologique du deuil, trois travailleurs et travailleuses sociales, Marie, Fabienne et Stéphane [1], ont été interrogé-e-s sur leur retour au travail à la suite de la perte d'un parent et sur l'impact dans leur activité. Des entretiens non directifs, de type récit de vie, ont été menés selon une approche inductive [2].

L'annonce du décès

L'absence pour cause de décès d'un proche est légiférée par les règlements de chaque institution, convention collective ou directives internes. En revanche, l'annonce du décès s'effectue selon les modalités choisies par la personne en deuil.

A la suite d'un décès survenu durant un weekend, Marie informe ses collègues par message le jour même de la mort de son parent. Puis le lundi matin, elle appelle les ressources humaines. Stéphane vit aussi un décès durant un weekend, mais il l'annonce directement à sa direction, un choix probablement guidé par l'absence de collègues sur son lieu de travail. Quant à Fabienne, elle vit plusieurs décès sur le même lieu de travail. La première fois, elle envoie un mail d'information à sa cheffe. La deuxième fois, elle choisit d'appeler une proche collègue.

L'ensemble de ces situations révèle le souhait de communiquer rapidement l'événement à ses collègues et/ou

Comment citer cet article ?

Tania Simoes, «Expérience du deuil personnel et travail social», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 16 avril 2020, <https://www.reiso.org/document/5814>

hiérarchies. De même, si l'organisation de son institution le permet, l'endeuillé-e choisit de l'annoncer à un ou une collègue de préférence. Elles et ils cherchent effectivement des « remparts » relationnels dans leur travail, à l'intérieur desquels l'expression des émotions serait canalisée (Berthod et Magalhães de Almeida, 2011, p. 173).

Le retour au travail

Le soutien de l'institution lors de la reprise s'effectue au cas par cas. Des différences entre les travailleurs et travailleuses sociales interrogé-e-s sont alors observées. Marie bénéficie de plusieurs aménagements de la part de son équipe et d'une bienveillance institutionnelle, alors que Fabienne et Stéphane tendent davantage vers des solutions personnelles pour concilier deuil et activité. Par exemple, Fabienne s'octroie des journées plus courtes en récupérant ses heures supplémentaires. Stéphane délègue certaines tâches aux bénévoles de son quartier pour alléger ses obligations professionnelles.

L'enjeu, derrière ces solutions personnelles, réside dans l'articulation de « deux horizons temporels divergents » (Berthod et Magalhães de Almeida, 2011). A savoir que lorsque les endeuillé-e-s retournent au travail, l'expérience de la perte demeure et des contraintes liées à l'activité professionnelle peuvent être sources de dilemmes. D'un côté, l'employeur-se (et les collègues) souhaite que la personne en deuil reprenne « normalement » son travail. De l'autre côté, l'endeuillé-e n'a pas la maîtrise de l'expérience de la perte. Lors de tensions, il s'agit alors de trouver des arrangements.

Dans le cas de Stéphane et Fabienne, les tensions sont certes antérieures au décès du proche, mais elles sont plus difficiles à vivre à cause de l'expérience du deuil, comme le relève Roudaut (2012). Fabienne le résume en une image : « Je tombe, je m'égratigne le bras. Ça, c'est la condition au travail. Après le deuil, c'est comme si je me versais du vinaigre sur la plaie ouverte. » Dès lors, dans la situation de ces deux professionnel-le-s, le deuil est un catalyseur d'émotions puisque les tensions sont ajoutées à celles émanant du contexte contemporain du travail social [3].

En revanche, la situation de Marie donne à observer un idéal type dans l'expérience du deuil personnel en contexte professionnel. Cet idéal exigerait une compréhension accrue de l'institution [4], mais aussi la capacité de verbaliser sa situation de deuil sur le lieu de travail. La reconnaissance du deuil par la hiérarchie et les collègues permettrait aux personnes concernées de continuer à fournir des prestations sociales de qualité.

Partant de ce constat, il s'agit de penser le deuil de manière collective afin de concilier deuil et activité. Une réflexion à plusieurs semble d'autant plus importante dans le milieu du travail social, car une double tension s'observe lors d'un deuil personnel : les tensions inhérentes à la profession [5] et celles provoquées par le vécu du deuil au travail. Dès lors, si l'institution reconnaît l'épreuve du deuil dans la sphère professionnelle et, cas échéant, ouvre la possibilité de penser le deuil à plusieurs (Berthod, 2014-2015), les tensions pourraient en être atténuées.

L'impact sur l'intervention et après

Le deuil agit sur l'activité professionnelle, puisque la recherche révèle que la mort du proche ébranle les travailleurs et travailleuses sociales qui vont jusqu'à ajuster leurs interventions sociales pour réguler le deuil personnel. Les interviews montrent trois types d'impact : sur la distance professionnelle, sur la forme des échanges avec les bénéficiaires et/ou les collègues et sur les tâches.

Dans le premier cas, la distance professionnelle est adaptée aux émotions provoquées par la perte, mais elle diffère entre les personnes interrogées. Stéphane fixe une plus grande distance, alors que Fabienne se sent plus – parfois trop – proche des émotions transmises par les usagères et usagers. Quant à Marie, elle choisit de ne pas intervenir auprès des bénéficiaires en situation de fin de vie, une possibilité soutenue par sa supérieure et ses collègues.

Le deuil impacte aussi les échanges avec les personnes. Marie prend le temps de répondre aux interrogations des bénéficiaires et explique sans tabou ses différentes absences. Fabienne écoute volontiers certains entretiens professionnels : « J'ai tout fait pour que ça soit fait le plus vite possible. » Par contre, Stéphane ne relève pas d'exemple à ce niveau, peut-être parce que le deuil est plus ancien et que les souvenirs se sont estompés.

Dans le dernier type d'impact, Fabienne est seule à parler d'une répercussion sur ses tâches professionnelles puisqu'elle avoue appliquer partiellement les prescriptions de son service dans l'intérêt d'écourter ses journées. Autrement dit, elle semble vouloir redéfinir ses priorités au travail, une manière de réguler aussi la perte de son parent. Berthod et Magalhães de Almeida (2011) font le même constat dans leur étude du deuil au travail.

Dès lors, la recherche montre que la régulation sociale du deuil est d'ordre individuel, puisqu'il existe des différences entre les travailleurs et travailleuses sociales interrogé·e·s. Néanmoins, on constate aussi que ces trois personnes modifient, pendant un laps de temps, leur identité professionnelle. La posture ou la manière d'intervenir se transforme temporairement jusqu'à retrouver une « normalité » dans l'intervention sociale ou, pour Fabienne, de trouver la solution de sa souffrance au travail en présentant sa démission quelques mois après la mort de son oncle.

«La mort n'est jamais familière»

Roudaut (2012) explique que la régulation sociale du deuil est une forme de « concession temporaire » qui vise à soulager momentanément les tensions provoquées par la situation du deuil, et à canaliser le comportement de l'endeuillé·e à l'intérieur d'un cadre (p.32).

De manière générale, le vécu du deuil chez les interviewé·e·s amène finalement à interroger le sens de la vie, ce qui occasionne des remises en question sur leur poste de travail. Les réactions sont certes personnelles – changer sa manière de travailler, démissionner ou encore confirmer sa volonté d'exercer au sein de l'institution –, mais elles donnent à comprendre que la « mort n'est jamais familière » (Déchaux, 2004).

Bibliographie

- Berthod, M.-A. (2014-2015). Le paysage relationnel du deuil. *Frontières*, 26 (1), Récupéré [en ligne](#)
- Berthod, M.-A. et Magalhães de Almeida, A. (2011). Vivre un deuil au travail. La mort dans les relations professionnelles. Haute école de travail social et de la santé Lausanne.
- Déchaux, J.-H. (2004). La mort n'est jamais familière : Propositions pour dépasser le paradigme du déni social. In S. Pennec (Dir.), *Des vivants et des morts : des constructions de « la bonne mort »* (pp. 17-26). Brest : Université de Bretagne occidentale.
- Herzog, S. (2005). La mort fait partie du travail social, mais son déni reste vivace. *Repère social*, 71, 6-8. En format pdf sur [REISO](#).
- Moachon, E. et Bonvin, J.-M. (2013). Les nouveaux modes de gestion du travail social et la marge discrétionnaire des travailleurs sociaux. In C. Bellot, M. Bresson et C. Jetté (Dir.), *Le travail social et la nouvelle gestion publique (205-220)*. Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Roudaut, K. (2012). *Ceux qui restent, une sociologie du deuil*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

[1] Les travailleurs et travailleuses sociales, dont les prénoms ont été modifiés, ont répondu à une annonce postée sur les réseaux sociaux. Le choix de l'échantillon s'est porté sur les personnes formées en travail social, dont la date du décès de leur parent était récente. Pour Stéphane, le décès de son parent date de dix ans et la prise de recul de son expérience complète ainsi l'analyse.

[2] Etude effectuée dans le cadre d'un atelier de recherche du Master en travail social de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Lire notamment l'ouvrage collectif « [L'accompagnement social et la mort](#) » de Magalhães de Almeida A. et Berthod M.-A. (2020).

[3] La crise économique du début des années 1990 a modifié le contexte du travail social en Suisse. Les professionnel·le·s interviennent désormais auprès d'une population dont la précarité a des causes structurelles. De même, les institutions sociales se sont transformées pour répondre à l'idéologie de la nouvelle gestion publique. Les travailleurs et travailleuses sociales vivent alors des tensions supplémentaires sur leur lieu de travail (Moachon et Bonvin, 2013).

[4] Il s'agit de préciser que la mort survient régulièrement dans l'institution de Marie, ce qui facilite peut-être la prise en charge des employé·e·s en deuil.

[5] Exemple chez les interviewé·e·s : problématique des bénéficiaires, cadre normatif limitant l'action et restriction budgétaire.